

SEANCE DU 28 AOUT 2020

Heure de séance : 17 h 00

Date de convocation : 24 août 2020

Date d'affichage : 24 août 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-huit août à 17 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROUBICHON-OURADOU Olivier, Maire.

Présents : ROUBICHON-OURADOU Olivier, BENEVENS Gérard, GARCIA Régine, SAUVAGNAC Anne, GUIRAUD Julian, VOLA Dominique, CHARPENTIER Elliott, FREDIER Laurence, NUEZ Patrick, TAUSSAC Monique, COMBES Cyril

Absents excusés : ----

M. CHARPENTIER Elliott a été élue secrétaire

DELIBERATION 1 : Approbation des travaux d'urgence EGLISE SAINT MAJAN et demande de subventions à la DRAC, Conseil Départemental, et Région

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le programme de travaux d'urgence pour mise en sécurité et mise hors d'eau de **l'EGLISE SAINT MAJAN**. L'opération comprendra :

Les travaux de rejointoiement sur fissures et parements
Le nettoyage et éventuellement remplacement des chéneaux
La révision de la couverture en lauze
Le remplacement des panneaux de baies.

Monsieur le Maire présente le devis pour l'ensemble de ces travaux qui s'élève à un **montant H.T. de 19 750 €**

Il propose de demander une subvention à la DRAC, au Conseil Départemental, à la Région

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

ACCEPTTE le devis présenté d'un montant H.T. de 19 750 €

DECIDE de demander une subvention à la DRAC, au Conseil Départemental, à la Région

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

DELIBERATION 2 : Approbation des travaux d'urgence EGLISE SAINT GREGOIRE et demande de subventions à la DRAC, Conseil Départemental, et Région

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le programme de travaux d'urgence pour mise en sécurité et mise hors d'eau de **l'EGLISE SAINT GREGOIRE**. L'opération comprendra :

Le nettoyage de la végétation sur la couverture en lauze et sur les maçonneries repérées
La révision de la couverture en lauze avec recalage des lauzes et rejointoiement
Le rejointoiement des maçonneries de l'élévation Nord des chapelles (partie haute)

Monsieur le Maire présente le devis pour l'ensemble de ces travaux qui s'élève à un **montant H.T. de 9 750.00 €**

Il propose de demander une subvention à la DRAC, au Conseil Départemental, à la Région

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

ACCEPTTE le devis présenté d'un montant H.T. de 9 750 €

DECIDE de demander une subvention à la DRAC, au Conseil Départemental, à la Région

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

DELIBERATION 3 : Approbation des travaux d'urgence PONT DU DIABLE et demande de subventions à la DRAC, Conseil Départemental, et Région

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le programme de travaux d'urgence pour mise en sécurité du **PONT DU DIABLE**. L'opération comprendra :

Le nettoyage de la végétation du tablier du pont
L'intervention avec cordites sur la face extérieure droite pour l'enlèvement d'un figuier
Rejointoiement des maçonneries lors de l'enlèvement des racines.

Monsieur le Maire présente le devis pour l'ensemble de ces travaux qui s'élève à un **montant H.T. de 5 100 €**

Il propose de demander une subvention à la DRAC, au Conseil Départemental, à la Région

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

ACCEPTE le devis présenté d'un montant H.T. de 5 100 €

DECIDE de demander une subvention à la DRAC, au Conseil Départemental, à la Région

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

DELIBERATION 4 : Reportée (Tarifs appartement de transition pour location occasionnelle)

FIN DE SEANCE 19 H 30

Affiché le : 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

Le Maire,
Olivier ROUBICHON-OURADOU

